



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 juillet 2011  
Français  
Original: anglais

---

## Commission des Nations Unies pour le droit commercial international Quarante-quatrième session

### Compte rendu analytique de la 930<sup>e</sup> séance

Tenue au Centre international de Vienne, à Vienne, le mercredi 29 juin 2011, à 14 heures.

*Président:* M. Wiwen-Nilsson.....(Suède)

## Sommaire

*Point de l'ordre  
du jour*

*Paragraphes*

4	Finalisation et adoption de la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics ( <i>suite</i> ) .....	1-5
---	---	-----

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef du Service de la gestion des conférences, bureau D0771, Centre international de Vienne.

Les rectifications éventuelles aux comptes rendus des séances de la présente session seront groupées dans un rectificatif unique, qui sera publié peu après la clôture de la session.

V.11-84586 (F)



Merci de recycler 

*La séance est ouverte à 14 h 15.*

**Finalisation et adoption de la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics (suite)**

(A/CN.9/729 et Add.1 à 8)

1. **Le Président** invite M. Fruhmann (Autriche) à rendre compte de l'avancement des travaux du groupe de rédaction.
2. **M. Fruhmann** (Autriche) dit que le groupe de rédaction a encore besoin de beaucoup de temps pour achever ses travaux.
3. **Le Président** propose que la séance soit suspendue et que la Commission reprenne ses débats dans deux heures.

*La séance est suspendue à 14 h 20; elle est reprise à 16 h 30.*

4. **M. Fruhmann** (Autriche) indique que le groupe de rédaction n'a pas encore terminé ses travaux.
5. **Le Président** propose que la séance soit ajournée et que la Commission se réunisse de nouveau le lendemain à 9 h 30.

*La séance est levée à 16 h 35.*